

Réf: Dossier N° 042718

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE NEGOCE ET D'EXPLOITATION AGRICOLE » en abrégé « SONEXAG »

Siège social Abidjan, Attinguié, ATTINGUIE, Lot 2137, Ilot 295

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE NEGOCE ET

D'EXPLOITATION AGRICOLE » en abrégé « SONEXAG »

Objet : Création, Suivie et Gestion de Plantation, Achat et Vente de matières premières et produits agricoles, divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 7,000,000 F CFA divisé en (700.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 700 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Attinguié, ATTINGUIE, Lot 2137, Ilot 295

Dirigeant(s) : M AKPIRI TETCHY ALAIN (COGÉRANT), M ASSEU ABONOU JEAN-MARIUS (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04645 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30439/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

